



UTA

UNITED TOWNS AGENCY
For North-South Cooperation

Rapport sur les jeunes et les Droits de l'Homme

Etude de Cas :

Le LIBAN

Secrétariat Général de la UTA en Belgique
Avenue de la Liberté 90 – Bruxelles – Belgique
+ 32 487 607 336 + 32 484 754 704
contact@utagency.org

Introduction

Bien que le gouvernement Libanais ait prévu de mettre en œuvre plusieurs réseaux de protection sociale aux Libanais, et notamment aux jeunes afin de limiter la pauvreté, le chômage et de reverser la migration, ces trois fléaux qui représentent les défis les plus importants à la jeunesse Libanaise ; ces réseaux et divers programmes étaient restés fragmentés et inorganisés, de sorte que leurs effets n'aient pas atteint d'objectifs pratiques et efficaces.

De plus, l'avènement de la crise Syrienne, et l'énorme flot de déplacés Syriens arrivés au Liban, ont engendré une complication et une aggravation du taux de chômage, et de pauvreté ; et ont eu un impact négatif sur la jeunesse Libanaise ; surtout en l'absence d'une politique d'Etat visant à faire face à cet énorme défi.

• Les défis auxquels sont confrontés les jeunes dans votre pays

Chômage: il représente le défi le plus important auquel doit faire face la jeunesse Libanaise. Bien que les statistiques et études sérieuses officielles fassent défaut, il n'empêche que plusieurs organisations, universités et même l'ancien ministre du Travail Mr. Sejan Kazzi, aient procédé à des études dont les résultats montrent que :

Taux de Chômage : 25 % approximativement

Taux de jeunesse parmi les chômeurs : plus que 47 %

Emplois offerts annuellement (secteurs privé et public) : 7,000 emplois

Demandeurs d'emplois et étudiants diplômés : 37,000

Il est à noter que la crise du chômage s'est vue grandir exponentiellement avec l'arrivée des déplacés Syriens (plus que 1 million de déplacés enregistrés auprès des programmes d'aide des Nations Unies). Le nombre de déplacés syriens a largement enflé le nombre de travailleurs de 30 à 50% avec des effets multiplicateurs sur les femmes, les jeunes et les travailleurs non qualifiés.

Les jeunes et les Droits de l'Homme au Liban

Cette forte augmentation de l'offre a engendré des taux de chômage plus élevés. De plus, les efforts du gouvernement afin de faire face à cette crise restent modestes et sans effet particulier.

Pauvreté: Liée directement au taux de chômage grandissant, la pauvreté atteindrait, selon la Banque Mondiale, près de 30% du peuple Libanais.

Le gouvernement Libanais doit adapter ses politiques et mettre en œuvre des plans d'actions efficaces afin d'améliorer la situation de l'emploi des Libanais et notamment des jeunes.

• Des exemples de discrimination contre les jeunes dans l'exercice de leurs droits

Longue détention préventive, mauvais traitements et torture

Liberté de réunion, liberté d'expression et recours aux tribunaux militaires

- L'échec du gouvernement à fournir des services de base, y compris l'enlèvement des ordures, a suscité des protestations, certains manifestants étant poursuivis devant des tribunaux militaires.

- D'autres qui se sont exprimés contre le gouvernement étaient soumis à des lois pénales sur la diffamation. Les détenus ont continué à souffrir de mauvais traitements et de tortures.

- Au milieu de menaces de sécurité prolongées, les suspects ont souffert de longues détentions avant jugement et ont été victimes de mauvais traitements et de tortures. Suite à la mort d'un homme détenu à la prison de Roumieh le 25 mai 2016, des prisonniers ont lancé une manifestation suite à des allégations de négligence.

- Alors que la liberté d'expression est généralement respectée au Liban, diffamer ou critiquer le président ou l'armée libanaise est une infraction pénale. Le 22 août 2016, une jeune femme a été condamnée par un tribunal militaire à un mois de

Les jeunes et les Droits de l'Homme au Liban

prison pour avoir "offensé l'institution militaire" après avoir allégué que des membres du renseignement militaire l'avaient violée et torturée en détention en 2013. Ces représailles pourraient décourager d'autres survivants.

- Le code pénal libanais criminalise également la diffamation des agents publics, autorisant une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à un an. Les autorités libanaises ont arrêté un avocat et militant des droits de l'homme, Nabil al-Halabi, le 30 mai 2016, au sujet de messages sur Facebook critiquant les représentants du gouvernement. Il a été détenu pendant trois jours et libéré après avoir signé un «document de soumission».

- Quatorze manifestants, arrêtés pour avoir manifesté contre l'incapacité du gouvernement à résoudre une crise d'ordures, ainsi que la corruption, en 2015, ont été déférés devant les tribunaux militaires pour émeutes, violences contre la police et destruction de biens.

- Les tribunaux militaires ne respectent généralement pas les normes internationales d'équité des procès et ne devraient pas être utilisés pour poursuivre des civils pour des infractions pénales.

- Certaines femmes ont continué à faire face à des obstacles dans la poursuite de plaintes pénales de violence domestique, principalement en raison de retards prolongés.

Orientation sexuelle et identité de genre :

- Les relations sexuelles en dehors du mariage - adultère et fornication - sont criminalisées par le code pénal libanais. En outre, l'article 534 du code pénal punit «tout rapport sexuel contraire à l'ordre de la nature» jusqu'à un an de prison.

Note : les exemples mentionnés sont aussi répertoriés par Human Rights Watch

• Connaissez-vous des politiques et des programmes visant à aider les jeunes à réaliser leurs droits? Si oui, veuillez les décrire;

En octobre 2016, le Parlement a adopté une législation créant une Commission Nationale des Droits de l'Homme comprenant un Comité pour la prévention de la torture avec un mécanisme national pour surveiller et enquêter sur l'utilisation de la torture, comme l'exige le Protocole facultatif à la Convention contre la torture, que le Liban a ratifié en 2008.

Le projet de loi de 2014 sur la protection des femmes et des familles contre la violence domestique a établi d'importantes mesures de protection et introduit des réformes policières et judiciaires.

La loi a appelé à la création d'unités de lutte contre la violence familiale au sein de la police et d'un fonds pour venir en aide aux victimes de violence domestique.

Néanmoins, au niveau du gouvernement, les ministères de la Jeunesse et du Sport, de l'Éducation et du Travail n'ont pas de programmes spécifiques visant à faire face aux différents défis que doivent affronter les jeunes. Le pays manque d'une vision globale et d'une politique pratique pour le futur.

Dans ce contexte, notre organisation, la **United Towns Agency for North-South Cooperation** a élaboré un programme intitulé « **SDGs In Action** »

L'objectif de ce programme est de sensibiliser les jeunes diplômés qui vont entrer sur le marché du travail aux divers programmes de développement durable et des droits de l'homme par le biais de l'information et de la supervision.

- Groupe d'âge visé par le programme: 17 à 25 ans

Atteindre l'ordre du jour du programme par:

- Préparation d'un programme en coopération avec le ministère de l'Éducation afin de suivre les jeunes en pré-graduation dans le but de les sensibiliser et de les impliquer dans la notion du développement durable et des droits de l'homme.

Les jeunes et les Droits de l'Homme au Liban

- La mise en place d'un mécanisme visant à accompagner et encadrer les diplômés des universités et des instituts de la part de techniciens spécialisés, en collaboration avec les diverses agences gouvernementales et les organisations et institutions non gouvernementales, afin d'améliorer les capacités de la jeunesse Libanaise et d'encourager la créativité.
- Aider les jeunes entrepreneurs et sensibiliser le public au potentiel du développement durable, ainsi que les droits de l'homme, et aux moyens d'en tirer parti.
- La préparation d'un programme en coopération avec le ministère du Travail visant à aider la nouvelle génération et à fournir une assistance consultative à ceux qui adoptent les objectifs du développement durable et l'application des droits de l'homme, de l'égalité etc... dans le cadre de leurs entreprises.

• Comment les organisations de jeunesse ou les structures dirigées par des jeunes sont-elles impliquées dans l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et / ou l'évaluation de politiques et de programmes sur les jeunes dans votre pays? ;

Les organisations de jeunesse au Liban font partie de la société civile, ou bien elles sont affiliées aux différents partis politiques. Toutefois, elles ne parviennent pas à atteindre des objectifs spécifiques et communs.

Beaucoup d'organisations ont appelé à la création d'un Ministère des Droits de l'Homme au Liban. Le Cabinet Fantôme de Jeunesse affilié à l'association «Annahar Jeunesse » a travaillé en 2009 sur la préparation d'un projet de loi pour la création d'un Ministère des Droits de l'Homme.

Il existe un grand nombre d'organisations non gouvernementales Libanaises officiellement enregistrées au ministère de l'Intérieur, qui ont pour objectif direct la protection des Droits de l'Homme, soit en travaillant sur des dossiers et causes spécifiques, ou en offrant l'aide aux diverses collectivités.

Le programme *SDGs in Action* élaboré par la **United Towns Agency for North-South Cooperation** vise à promouvoir l'esprit cognitif et à encourager la jeunesse entrepreneuriale et intellectuelle, ainsi que le développement des centres de jeunesse et à parvenir à une participation égalitaire et effective des jeunes ; tout en préservant leur identité nationale.

La UTA aspire ainsi à encourager les programmes qui adoptent des moyens de développement novateurs tant sur le niveau individuel que communautaire.

La **United Towns Agency for North-South Cooperation** travaille avec des organisations des secteurs public et privé afin d'encourager et de former les jeunes à participer à la vie publique et à participer au processus décisionnel, ainsi qu'à soutenir les centres de jeunesse ; en plus de développer et motiver les jeunes et leur fournir les outils de leadership nécessaires pour relever les défis économiques de la région.

• Quelles mesures au niveau international faciliteraient / soutiendraient la réalisation des droits des jeunes?

Les réserves culturelles : il y a une nécessité de remodeler les réserves culturelles dans les structures mentales, afin d'enraciner la culture des droits de l'homme chez les jeunes, en particulier chez les étudiants.

Car dans ces réserves culturelles actuelles, il existe une contradiction entre le contenu moral des programmes de littérature, de philosophie et d'histoire, enseignés dans les écoles et universités Libanaises et Arabes, et les programmes de Droits de l'Homme.

Il devient ainsi fondamental de mettre en œuvre des programmes de sensibilisation et d'éducation des Droits de l'Homme comme fondement essentiel et primordial à l'entrée à la citoyenneté. Les Droits de l'Homme ne se limitent pas à un sujet universitaire: ils englobent toutes les disciplines et sont au cœur de toutes les lois, ils visent le plein épanouissement de la personnalité humaine. Il est essentiel qu'un tel programme soit progressif commençant dès les premières

Les jeunes et les Droits de l'Homme au Liban

années d'école allant jusqu'à l'humanisation de l'enseignement et de l'éducation au niveau collégial et universitaire.

Les élections étudiantes et la violence dans les universités Libanaises et Arabes ; et les collèges des Droits de l'Homme en particulier ; démontrent la faiblesse de la culture du dialogue et des droits de l'homme chez les jeunes.

Il en résulte donc le besoin et la nécessité de lancer des programmes internationaux visant la sensibilisation de la jeunesse aux Droits de l'Homme dans les écoles et universités Libanaises. Mais plus important encore, c'est de prévoir des fonds pour la réhabilitation des écoles et des universités, en particulier au niveau du personnel éducatif et des programmes scolaires.